

À l'épreuve du pluralisme

Gildas Simon le rappelait il y a déjà plus de dix ans¹, le Nord-Ouest européen (ce qui correspond à peu de chose près au territoire de l'actuelle Union européenne), a été le plus grand foyer d'émigration dans l'histoire de l'humanité. C'est à mon avis en gardant en mémoire ce fait historique incontestable qu'il nous faut aujourd'hui aborder la question du « dialogue interculturel » et réfléchir aux modalités d'une gestion pacifique de la diversité en France et au sein des autres pays de l'Union.

En dépit d'histoires et de traditions nationales spécifiques en matière d'émigration/immigration, toutes les sociétés européennes sont en effet confrontées au même phénomène : une diversification culturelle croissante, qui s'est opérée, grossièrement depuis la fin de la dernière guerre mondiale, à un rythme historique accéléré et qui est encore à l'œuvre, malgré les fermetures des frontières intervenues au milieu des années 1970 et la multiplication de lois de plus en plus drastiques sur l'entrée et le séjour des étrangers. Aucun pays n'y échappe : les vieilles terres d'émigration de l'Europe méridionale (Italie, Espagne, Portugal, Grèce) comme les nouveaux pays adhérents se trouvent confrontés à la question de l'altérité.

Alors même que les populations étrangères s'enracinent dans ces sociétés européennes, comme le révèlent l'émergence des nouvelles générations, nées et socialisées en Europe ou, sur un autre terrain, leur appétit pour la naturalisation, y compris et surtout chez les femmes migrantes, le débat public sur la place des autres « cultures » est de plus en plus focalisé sur la dimension religieuse (i.e. l'islam), relancé périodiquement par une actualité internationale bouillonnante et instrumentalisée, à chaque confrontation électorale, par des usages partisans.

Ainsi, et quelle que soit leur tradition nationale particulière de gestion institutionnelle des rapports entre religion et État, les sociétés européennes, largement sécularisées, s'interrogent toutes, même si c'est à des degrés divers, sur les conditions du vivre-ensemble et les marges, plus ou moins étendues, qu'elles doivent laisser à l'expression publique de cette diversité.

Il n'est pas dans notre intention de répondre en ces quelques lignes à tous les défis qu'un tel débat soulève. On peut néanmoins esquisser quelques pistes de réflexion et poser quelques bornes.

Driss El Yazami

Délégué général de l'association Génériques

Quitte à rappeler des évidences, il nous faut ainsi insister d'abord sur la dimension sociale de tout dialogue et rappeler l'exigence d'égalité. Il ne peut y avoir d'échange culturel fécond et serein sur un terreau marqué par les discriminations, les exclusions et l'inégalité de traitement. Une société démocratique ne saurait se limiter aux



© Philippe Braut

Philippe Braut, *Dans un café de Ménilmontant.*

Photo extraite de l'exposition « Cela commence par... »

seuls droits civils et politiques et accepter comme une fatalité le confinement d'une partie de sa population à la marge économique et sociale. Des politiques publiques et privées actives de réduction des inégalités constituent une condition préalable : l'impératif de traitement égal des résidents étrangers et des Européens d'ascendance étrangère devrait être à cet égard rappelé tout au long des manifestations de cette année européenne du dialogue interculturel.

C'est aussi à partir de cette fidélité à l'idéal démocratique que la problématique de la diversité culturelle – et conséquemment des passerelles entre appartenances – devrait être posée en évitant deux écueils : la négation du pluralisme et le relativisme.

>>>>> L'association Génériques

À la croisée des milieux universitaires, institutionnels, associatifs et culturels, l'association Génériques contribue à créer des liens entre ces acteurs, à encourager les travaux sur la mémoire de l'immigration en France et en Europe, et à sensibiliser le grand public sur l'apport des populations étrangères à l'histoire de la France. Outre ses travaux sur les archives conduits en lien avec la Direction des archives de France du ministère de la Culture (cf. p. 27), l'association réalise des expositions, organise des colloques et séminaires, et édite la revue *Migrance*, première revue européenne spécialisée dans l'histoire de l'immigration. Génériques publie aussi, ou s'associe à la publication d'ouvrages scientifiques ou généraux sur l'histoire de l'immigration. Sur son site Internet, on trouve des informations sur les dimensions scientifiques et culturelles liées à l'histoire de l'immigration, des bases de données permettant d'effectuer des recherches sur les affiches et journaux de l'immigration, sur les sources d'archives sur les étrangers en France ou sur des notices biographiques d'étrangers ayant séjourné en France, des informations bibliographiques, des actes de colloques, des actualités. Enfin Génériques, impliquée dès l'origine dans le projet de centre dédié à l'histoire et au rôle de l'immigration en France, est associée aux travaux de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. <http://www.generiques.org/>



© Philippe Brault

Philippe Brault, Retraité kabyle, ancien sidérurgiste. Photo extraite de l'exposition « Cela commence par... »

Il ne peut y avoir en effet de communauté politique démocratique sans un ensemble de valeurs, un socle indérogeable, donc non négociable, qui est constitué des valeurs fondamentales des droits de l'Homme. Il y a dans ce que l'on nomme communément les cultures des particularités qui ne sont pas recevables et d'autres qui appartiennent au fonds commun de l'humanité. À cet attachement à l'universalisme, un universalisme ouvert et non impérieux, il faudrait aussi articuler la défense exigeante du droit des individus à s'autodéfinir et notamment à rompre avec « l'origine ». Ce droit de dissociation d'avec le(s) groupe(s) d'appartenance est à cet égard vital dans nos sociétés. Mais une fois ces impératifs politiques et éthiques rappelés, il nous faut bien penser des politiques de reconnaissance de la diversité et du pluralisme, sans a priori stigmatiser, au nom d'un universalisme abstrait, toute réaffirmation culturelle ou identitaire et l'assimiler trop rapidement au repli, à la fermeture et au rejet de valeurs communes.

Dans un monde globalisé, marqué par les mobilités humaines de tous genres, l'affaiblissement des capacités d'intégration des États, l'émergence d'institutions supranationales de tous ordres, politiques et économiques... le besoin des individus de se référer à des groupes d'appartenance plus larges ne peut être ignoré et frappé automatiquement d'illégitimité.

L'année européenne du dialogue interculturel peut ainsi constituer une occasion de relancer la réflexion sur ce défi, mais il faudra prolonger ce travail. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration et ses partenaires peuvent jouer un rôle primordial : celui d'éclairer ces débats publics, qui prennent trop souvent une tonalité polémique, par l'approche scientifique et comparatiste.

1. Gildas Simon, *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Paris, PUF, 1995.

>>>>> Philippe Brault, photographe

Philippe Brault travaille pour la presse française (*Libération*, *Nova Magazine*, *Le Monde*, *Télérama*...) et internationale (*Newsweek*, *Vanity Fair*, *Internazionale*...). Il a réalisé aussi de nombreux reportages photographiques parmi lesquels *Les poseurs de voies* (1995), *L'hiver le blocus* (Arménie 1994), *Le bel espoir* (Saint-Domingue, Haïti, Cuba, 1998). En 1996, il crée avec huit jeunes photographes indépendants un site photographique sur Internet, *revue.com*, et réalise l'année suivante un reportage sur le tournage du film *Mémoires d'immigrés*, de Yamina Benguigui. Composée d'une vingtaine de photographies, l'exposition *Cela commence par...* est le fruit d'un travail de plusieurs années qui a abouti à la publication d'un livre aux éditions Actes Sud. Cet ouvrage dévoile la vieillesse des travailleurs immigrés en France entre 1994 et 1997 à travers d'une part, le travail photographique de Philippe Brault et d'autre part, le texte de l'écrivain Christophe Gallaz. Philippe Brault poursuit aussi son projet basé sur l'idée « d'obstacles à la liberté d'aller et venir », entamé dans les Balkans (notamment au Kosovo) puis en France. Il intègre l'agence Œil public en 2005 et y poursuit ses reportages au Moyen-Orient et dans les Balkans. Son travail est disponible sur le site de l'agence Œil public : <http://www.oeilpublic.com>